



CROIX-ROUGE BENINOISE SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01
BP 0-1 Tél. : (229) 01 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-Novo /
Bénin E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org

AVIS DE PUBLICATION

N° ^{W 2 A H} 035/10/2026/CRB/BN/P/SG/CAS/AA/CP/RPS/LOG PORTANT RÉALISATION ET
DIFFUSION D'UNE VIDÉO SUR LES PREMIERS SECOURS

La Croix-Rouge Béninoise (CRB) a obtenu un financement de la Croix-Rouge de Belgique - Flandres pour l'exécution du projet « Renforcement de la résilience communautaire face aux risques sanitaires, en particulier pour les femmes et les enfants ». Dans le but de valoriser les réalisations et les acquis de ce projet, il est prévu la **réalisation et la diffusion d'une vidéo sur les premiers secours** qui constituent l'une des trois composantes dudit projet.

À cet effet, l'organisation sollicite des offres sous pli fermé ou par mail à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org de la part des candidats intéressés et ayant des qualifications requises pour répondre au présent avis intitulé « **Réalisation et diffusion d'une vidéo sur les premiers secours** ».

Critères de sélection

Les candidats intéressés par le présent avis doivent :

- Fournir la preuve d'une audience de masse (nombre d'abonnés significatif et taux d'engagement) et être capable de transmettre des messages mobilisateurs, susceptibles de drainer de potentiels publics à se faire former en premiers secours ;
- Avoir une connaissance avérée des principes et valeurs de la CRB et s'engager à les respecter ;
- Avoir une expérience prouvée en contenu pédagogique ou socialement responsable (vidéos claires, pédagogiques et professionnelles) et fournir les preuves ;
- S'engager à communiquer les indicateurs de performance (audience, impressions, taux de téléchargement) dans les délais convenus ;
- Fournir une proposition financière réaliste (Clarté des coûts de production, diffusion, droits d'usage et éventuels frais connexes).
- Proposer un calendrier de publication précisant les plateformes utilisées et les horaires de diffusion

NB : Le prestataire retenu devra assurer au moins deux (02) publications par jour, pendant sept (07) jours consécutifs, sur les plateformes numériques pertinentes. Il soumettra aussi à la Croix-Rouge Béninoise un rapport présentant notamment le nombre de publications réalisées, le nombre de vues, la portée et le taux d'engagement.

La participation à cet appel d'offres est ouverte à **toutes les personnes physiques ou morales** qui remplissent les conditions définies dans le présent dossier et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

1. Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Pièces administratives : IFU et RIB**

g



CROIX-ROUGE BENINOISE SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01
BP 0- 1 Tél. : (229) 01 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-Novo /
Bénin E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org

- Preuves des expériences
 - Description détaillée des offres conformément aux critères,
 - Prix total HT et TTC,
 - Délai de livraison.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org ou passer au **Service Logistique de la Croix-Rouge Béninoise** sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, de 08 heures à 17 heures tous les jours ouvrables du lundi 26 Octobre au lundi 09 Novembre 2026.
 3. Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de soumission.
 4. Les offres devront être déposées sous pli fermé au Secrétariat Général de la Croix-Rouge Béninoise ou à l'adresse électronique : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org du **lundi 26 Octobre au lundi 09 Novembre 2026 à 12 heures 00 minute au plus tard.**
 5. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées.
 6. Les soumissionnaires retenues seront contactées pour la suite de la procédure. La Croix-Rouge Béninoise se réserve le droit de ne donner aucune suite aux offres non retenues.

Fait à Porto-Novo, le 22 octobre 2026




YADOLETON
Secrétaire Général